

<https://www.ricochets.cc/On-n-embauche-pas-a-l-arret-public.html>



On n'embauche pas à l'arrêt public

- Les Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 5 juillet 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Quand on aligne les chiffres, on s'aperçoit qu'il y a 0 euro pour payer un salarié.

Il faut limiter les charges le plus possible.



Si les adhérents ne peuvent pas ouvrir tous les mardis et tous les samedis les revenus vont chuter gravement.

Il faut une nouvelle source de revenus. Une des solutions est de vendre des choses à manger.

Pour prendre les bonnes décisions, je pense qu'il faut suivre les comptes chaque mois.

Bien sur tout ceci est l'avis d'un adhérent de base.

Ce sont les 3 personnes de la collégiale qui vont décider.